



ROUTE

PISTE

VTT

BMX

CYCLO-CROSS

CYCLISME EN SALLE

POLO-VELO

LOISIR

FREESTYLE

VELO COUCHE

A l'attention de Mesdames et Messieurs les
Président-e-s Comités Départementaux

Montigny le Bretonneux, le 19 avril 2021

Tél : 06 79 01 73 76
E-mail : t.bedos@ffc.fr

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Depuis 2019 la Fédération Française de Cyclisme s'est engagée auprès de l'Agence Nationale du Sport Après deux années d'appropriation des Projets Sportifs Fédéraux (PSF) avec l'Agence Nationale du Sport (ANS) ce dispositif destiné aux structures déconcentrées des fédérations et à leurs clubs affiliés est maintenant bien intégré dans notre fonctionnement fédéral. Je m'en réjouis car il constitue le levier principal de déploiement du projet fédéral au sein des territoires, et je vous remercie d'y avoir pleinement contribué lors des campagnes 2019 et 2020.

Depuis le 8 avril dernier la campagne 2021 a débuté et les équipes des commissions régionales ANS et de la DTN sont à votre disposition pour vous accompagner. En ce début d'olympiade il me paraît important de revenir vers vous pour préciser les attentes vis-à-vis des comités départementaux sur ces Projets Sportifs Fédéraux financés par l'ANS, pour déployer pleinement le projet fédéral « *Tous ensemble, une ambition pour le cyclisme français* ». Aussi je voudrais revenir avec vous sur trois grandes priorités qui convergent entre l'ambition de notre projet fédéral et les politiques publiques du Sport financées par l'ANS.

La première d'entre elles porte sur la promotion et la mise en œuvre de la stratégie « *Vivre vélo au féminin* », en effet après une première olympiade volontariste sur le sujet, le taux de féminisation de nos licenciées a légèrement augmenté mais reste encore trop faible. L'ANS nous demande d'y consacrer une part supplémentaire de financement de 25% et je m'en réjouis. Une fédération plus féminisée, notamment dans son encadrement, c'est une fédération plus ouverte et apte à mieux accueillir tous les publics voulant pratiquer le vélo. A cet égard je vous invite donc à noter spécifiquement le public féminin dans les bénéficiaires des projets que vous porterez à l'ANS.

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon - CS 40100 - 78069 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX
Tél : **08.11.04.05.55** (non surtaxé) – E-mail : info@ffc.fr – Web : <http://www.ffc.fr>
Siret : 784.448.763.00028 – APE : 8551Z – Reconnu d'utilité publique (décret du 24 décembre 1919)

Par ailleurs je souhaite vous inciter à présenter de nouveaux projets de développement porteurs de sens pour notre tissu fédéral mais aussi générateurs de nouvelles ressources économiques et pourvoyeurs de nouveaux pratiquants et pratiquantes cyclistes. J'attends tout particulièrement que les comités départementaux puissent se positionner sur la coordination départementale du Savoir Rouler à Vélo dans les écoles et les Accueils Collectif de mineurs, et également sur les programmes de développement du cyclisme santé.

Enfin, nous le savons tous ces projets connaîtront un développement pérenne s'ils sont mis en œuvre par des professionnels-les du cyclisme impliqués-es dans les territoires. Là aussi je vous invite à mobiliser pleinement les dispositifs d'aide à l'emploi et à l'apprentissage particulièrement soutenus dans le cadre du plan de relance.

La fédération française de cyclisme se situe au cœur des enjeux sociétaux que porte le vélo et j'entends mobiliser pleinement les comités départementaux pour renforcer l'attractivité des pratiques cyclistes encadrées pour le plus grand nombre et à moderniser les outils et dispositifs de nos structures fédérales pour répondre aux besoins des pratiquantes et des pratiquants.

Je vous remercie pour votre implication collective et vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des Comités départementaux, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Michel CALLOT